

**EB31.R20      Locaux du Bureau régional de l'Afrique**

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Directeur général sur les locaux du Bureau régional de l'Afrique,<sup>2</sup>

1. PREND NOTE du rapport;
2. EXPRIME sa gratitude aux Etats Membres qui ont offert de participer aux frais de construction du bâtiment;
3. NOTE que le Gouvernement de la République Sud-Africaine a offert de consentir un prêt sans intérêt de US \$200 000 et transmet cette offre à la Seizième Assemblée mondiale de la Santé;
4. PRIE le Directeur général d'étudier avec le Gouvernement de la République Sud-Africaine les modalités de son offre qui pourrait se matérialiser soit sous la forme d'un prêt, soit peut-être sous la forme d'une contribution pure et simple, et de faire rapport à ce sujet à la Seizième Assemblée mondiale de la Santé; et
5. PRIE le Directeur général d'adresser en temps voulu un nouveau rapport au Conseil sur les progrès réalisés en ce qui concerne la construction des locaux.